

LETTRE DU MAIRE

#35 - AVRIL 2024

SAINT-MARTIN-BOULOGNE



AU COEUR DE LA VIE

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Nous avons défendu, au début du mois, un budget ambitieux et surtout maîtrisé. Le budget primitif 2024 s'élève à un peu plus de 27 millions d'euros. Une somme conséquente par rapport à l'année dernière, qui s'explique notamment par un grand projet prévu cette année : la rénovation énergétique du centre culturel Georges-Brassens. Un chantier de taille, qui va nous permettre d'avoir une salle de spectacle aux normes énergétiques actuelles et surtout bien plus confortable pour vous, spectateurs.

Les conditions de confort thermique seront adaptées, avec une production de chauffage et ventilation par pompe à chaleur, une alimentation électrique par des panneaux solaires et une isolation murale avec de la paille, une première pour un bâtiment public au nord de Paris !

Vous l'aurez compris, ce projet est ambitieux. Mais je suis heureux de vous annoncer que la grille tarifaire de Brassens ne changera pas. Le prix des billets restera identique, à savoir maximum une vingtaine d'euros pour les têtes d'affiche.

Au quotidien, je lutte également pour soutenir toujours plus les actions sociales menées sur la commune. Face aux difficultés financières que connaissent les centres sociaux, mon équipe municipale et moi-même avons acté une augmentation de la subvention à Bellidée. Il en sera de même cette année pour le centre communal d'action sociale (CCAS), avec un million versé pour qu'il puisse pleinement accompagner les plus vulnérables.

Tout cela avec une bonne santé financière.

Nous n'augmentons pas les taux d'imposition locaux, inchangés depuis 2009, et notre endettement est inférieur à toutes les communes de la strate des communes de 10 à 20 000 habitants.

Nous restons pleinement engagés pour soutenir nos associations, pour encourager les actions de lien social et pour construire, avec vous et pour vous, un avenir meilleur.

Raphaël JULES,
Votre Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Raphaël Jules".



BUDGET 2024 : LES PRINCIPAUX PROJETS À VENIR

Le budget primitif a été voté par le conseil municipal (27 voix sur 33) le 8 avril. Voici quelques exemples de projets d'investissement qui vont améliorer votre cadre de vie.

469 000 €



L'effacement des réseaux continue. Sont concernées la rue du général Mangin et les routes de Sajnt-Omer (partie haute) et de Calais (phase 3).

350 000 €



C'est l'enveloppe consacrée aux travaux de voirie. À cela s'ajoute à nouveau 100 000 € pour les projets résultant des réunions de quartier.

118 000 €



Fragilisée par les intempéries, la toiture du complexe sportif Roger-Salengro sera réhabilitée cette année pour la somme de 118 000 €.

100 000 €



La Ville termine son programme de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public. 100 000 € sont prévus pour 2024.

100 000 €



Après la pose d'une barrière, ce sont les équipements sportifs et de loisir qui seront installés dans la liaison douce Le Portel-Bonningues.

58 000 €



Étalés en trois phases sur trois ans (donc jusqu'à 2026), les travaux d'extension du cimetière commenceront cette année.



Bon à savoir : la taxe d'aménagement peut être exonérée

La taxe d'aménagement est un impôt local (avec une part communale et une part départementale). Elle est due si vous entreprenez des opérations de **construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments** qui nécessitent une autorisation d'urbanisme.

Néanmoins, vos élus, par une décision du conseil municipal

du 22 juin 2022, ont décidé d'exonérer de la part communale les abris de jardin, les serres de jardin destinées à un usage non professionnel, les pigeonniers et les colombiers dont la surface est inférieure ou égale à 20 m².

Cet impôt sert à **financer les équipements publics**, notamment les voiries et les réseaux.

EN CHIFFRES

27 526 872,41 €

de budget primitif pour l'année 2024



Caroline CARON, adjointe en charge des finances, des marchés et de la politique de la ville



RECETTES

14 021 000 €

impôts, taxes,
dotações
(fonctionnement)

2 681 000 €

subventions,
dotations
et autofinancement
(investissement)

À noter : pour les impôts locaux, la part communale reste inchangée depuis 2009 :

- Foncier bâti : 50,41%
- Foncier non bâti : 60,35%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 25,12%

DÉPENSES

14 067 000 €

défonctionnement

8 160 000 €

d'investissement



LE CHANTIER DU CENTRE CULTUREL BRASSENS EST OFFICIELLEMENT LANCÉ



C'est le gros chantier de l'année à venir. Le centre culturel Georges-Brassens va connaître une **complète rénovation énergétique** ces prochains mois. Chiffré à plus de 4 millions, le projet **vise à réduire les consommations énergétiques du bâtiment et à améliorer le confort des spectateurs**. La salle polyvalente, accolée à la salle de spectacle, sera également réhabilitée.



Pour marquer officiellement le début du chantier, Raphaël JULES, maire, et Guillaume PRUVOST, 1^{er} adjoint en charge de la culture et président du centre culturel, ont procédé à la pose de la première pierre le 25 mars dernier.

Plusieurs mois de travaux sont ainsi lancés. La fin du chantier est estimée à fin 2024.



PÉRIODE DE NIDIFICATION : QUELQUES CONSEILS À SUIVRE

Comme chaque année, arrive la période de nidification des goélands et des mouettes, espèces protégées, souvent source de nuisances urbaines.

Quelques conseils :

- Ne pas les nourrir : effets néfastes sur leur santé et leur comportement
- Respecter les horaires de sortie des bacs pour la collecte des déchets ménagers



d'établissements publics (crèches, écoles...).

Un doute ? Une question ?
Contactez la mairie au 03 21 32 84 84

BIENVENUE DANS LA COMMUNE

Ce n'est pas une ouverture sur Saint-Martin pour Virginie LEGRAND, mais un changement d'adresse. La professionnelle a déplacé depuis peu son cabinet **Aminci Énergie**, que vous pouvez désormais retrouver au 22, rue Jean-Jaurès.

Diplômée, elle vous aidera dans votre démarche de perte de poids ou pour arrêter de fumer grâce à la digitopuncture ou acupression, une méthode douce de massage tibétain permettant d'équilibrer les flux d'énergie.



Contact :
Tél. : 07 60 42 44 16

VENEZ VOUS RÉGALER À NOTRE FESTIVAL FOODTRUCK

Les plus gourmands d'entre vous vont être ravis : notre festival Foodtruck revient le mois prochain ! L'événement signera sa 3^e édition les samedi 11 et dimanche 12 mai.

Plusieurs foodtrucks seront regroupés sur la place Francis-Delury pour un week-end culinaire aux multiples saveurs. Chaque foodtruck vous proposera en effet sa spécialité, pour une variété de choix qui ravira toutes les papilles.

Des structures gonflables seront également installées sur la place du centre-ville. À noter aussi la présence cette année d'un DJ 100% vinyles qui, dans sa caravane, vous plongera dans son univers musical pendant vos dégustations.

On vous attend nombreux !



**DE NOMBREUX FOODTRUCKS
DES STRUCTURES GONFLABLES
UNE ANIMATION MUSICALE
MARCEL ET SA CARAVANE ! 100% VINYLES**

+ D'INFOS : 03 21 32 84 77 • WWW.SAINTMARTINBOULOGNE.FR

- Crédit graphique et impression : Saint-Martin-Boulogne

RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE 313, route de Saint-Omer
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr
Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr — Facebook : Ville de Saint Martin bigne
Instagram : @saintmartinboulogne — YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne

POLICE MUNICIPALE 349, route de Saint-Omer
Tél. : 06 47 25 69 35 - Mail : police.municipale@ville-stmartinboulogne.fr
Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire - Photos : Joëlle PRUVOST / Alexandre TRISTRAM — Illustrations : Flaticon
Impression : Imprimerie Aprim & Henry - Tirage : 6 000 exemplaires

AGENDA

DU MOIS DE MAI
sous réserve de modifications

DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19

Exposition de Naturel'Art à l'espace Émile-Ducrocq de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 18h

DIMANCHE 19

Randonnée de la RASM Foyer communal G.-Dumortier Tél. : 06 81 10 68 45

Braderie du Tennis Club Saint-Martinois rue de Wicardenne Tél. : 06 68 94 31 36

DIMANCHE 26

Randonnée des 2 Caps par le Cyclo club Léo Lagrange Foyer communal G.-Dumortier Tél. : 06 78 34 70 16

Braderie de Bellidée place de l'Orme - Tél. : 03 21 99 56 90

VENDREDI 31

Immeubles en fête avec Bellidée Quartier Ostrohove dès 16h30 Tél. : 03 21 99 56 90

PERMANENCES DU MAIRE

MAI

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Mairie : mercredi 15 mai de 16h à 17h30

Bellidée (6/8 résidence Descartes) : jeudi 23 mai de 16h à 17h30

Maison de quartier Ostrohove : jeudi 30 mai de 16h à 17h30

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

Rubrique « Mairie » / « Permanences des élus »